



## Nidda

### Michna 1 - Chapitre 6

בָּא סִימָן הַתַּחְתּוֹן עַד שֶׁלֹּא בָּא הָעֲלִיּוֹן, אוֹ חוֹלֶצֶת אוֹ מְתִיבָמֶת.  
בָּא הָעֲלִיּוֹן עַד שֶׁלֹּא בָּא הַתַּחְתּוֹן, אֲף עַל פִּי שְׂאִי אֶפְשָׁר, רַבִּי  
מֵאִיר אֹמֵר, לֹא חוֹלֶצֶת וְלֹא מְתִיבָמֶת. וְחֲכָמִים אֹמְרִים, אוֹ  
חוֹלֶצֶת אוֹ מְתִיבָמֶת. מִפְּנֵי שְׂאֵמְרוֹ, אֶפְשָׁר לַתַּחְתּוֹן לָבֹא עַד שֶׁלֹּא  
בָּא הָעֲלִיּוֹן, אָבֵל אִי אֶפְשָׁר לָעֲלִיּוֹן לָבֹא עַד שֶׁלֹּא בָּא הַתַּחְתּוֹן:

Si le signe inférieur [des deux poils] apparaît avant le signe supérieur [des seins], elle peut participer à la halitsa [cérémonie accomplie pour libérer la veuve d'un homme sans enfant de l'obligation du lévirat] ou au yiboum [mariage par lévirat]. Si le signe supérieur apparaît avant le signe inférieur, même si cela est impossible, Rabbi Méïr dit : elle ne participe ni à la halitsa ni au yiboum. Et les Sages disent : elle doit participer soit à la halitsa soit au yiboum. Car ils ont dit : il est possible que le signe inférieur apparaisse avant le signe supérieur, mais il est impossible que le signe supérieur apparaisse avant le signe inférieur.



### Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)